

RE: facture étiqueteuse

arnaud.manzoni <arnaud.manzoni@univin-sas.fr>

mar 08/10/2024 15:50

À :Domaine AF.Gros <contact@af-gros.com>;

Bonjour,

Après recherche et discussion avec mon chef d'atelier,

je n'ai pas de certificat de destruction car il ne s'agissait pas de matériel immatriculé.

Mais je vous confirme avoir emmener à la casse l'étiqueteuse C&G et son distributeur avec d'autres matériels m'encombrant qui ne trouvaient pas acheteur (ni acquéreur gracieusement non plus d'ailleurs).

il y a un an et demi environ.

Cordialement



Arnaud MANZONI

☎ 06 50 95 09 13

UNIVIN

LE MATERIEL VINICOLE AUTREMENT

www.univin-sas.fr

Z.I. Beaune Savigny – Rue du Tacot
21420 SAVIGNY LES BEAUNE



De : Domaine AF.Gros <contact@af-gros.com>

Envoyé : mardi 8 octobre 2024 14:29

À : arnaud.manzoni <arnaud.manzoni@univin-sas.fr>

Objet : RE: facture étiqueteuse

Bonjour

Suite à notre entretien téléphonique de ce jour,

Merci de bien vouloir me transmettre le justificatif de destruction de notre étiqueteuse Cavagnimo et du distrib capsules Omar qui étaient chez Univin en dépôt vente.

Notre commissaire aux comptes me réclame le document dans le cadre d'un contrôle.

Dans l'attente,